

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
 Imprimerie Suisse Catholique
 Fribourg (Suisse)
ABONNEMENTS
 1 mois 3 mois 6 mois 1 an
 Suisse Fr. 2.50 6.— 10.— 20.—
 Etranger » 4.— 10.— 19.— 32.—
 Tous les bureaux de poste se chargent de percevoir les prix d'abonnement moyennant une surtaxe de 20 centimes.
 Compte de chèques postal 114 54

LA LIBERTÉ

ANNONCES
Publicitas
S. A. SUISSE DE PUBLICITE
 Rue SAINT-PIERRE
PREMIER ÉTAGE
PREX DES ANNONCES

Matin	1 ^{re} insertion 25 cent.	la ligne
Matin	1 ^{re} insertion 25 cent.	la ligne
Matin	1 ^{re} insertion 25 cent.	la ligne
Matin	1 ^{re} insertion 25 cent.	la ligne

Journal politique, religieux, social

Nouvelles du jour

Un avertissement du Centre catholique allemand aux pouvoirs publics.

L'événement du jour, en Allemagne, est un discours que le député catholique Trimborn a prononcé au Parlement, dans le débat sur les affaires de la Ruhr et le conflit avec la France.

M. Trimborn s'est fait éloquent et incisif porte-voix de son parti, pour juger l'attitude ondoyante, molle, apeurée du gouvernement et du parti socialiste à l'égard des matamores de l'extrême gauche. Nous avons exposé les dangereuses faiblesses des pouvoirs publics devant les exigences des syndicats et leur inépuisable longanimité envers les insurgés communistes, tandis qu'ils brandissaient des foudres impitoyables sur la tête des conspirateurs de droite.

M. Trimborn a averti le chancelier Müller et son parti que le Centre ne consentait pas à ne voir de danger qu'à droite et qu'il était d'avis que le péril de gauche était beaucoup plus réel et pressant que l'autre.

Il a déclaré catégoriquement que le Centre catholique n'admettrait jamais une tutelle des syndicats sur le gouvernement. Il a protesté contre la méconnaissance systématique des personnes et des vœux du Centre de la part de certains agents supérieurs du gouvernement, comme le haut-commissaire socialiste Sevaring, qui fut envoyé dans la Ruhr pour diriger le rétablissement de l'ordre et qui n'a eu d'yeux et d'oreilles que pour les gens d'extrême gauche, demeurant inabordable à tous les autres.

M. Trimborn a nettement fait entendre que le Centre ne resterait pas dans le bloc gouvernemental si les choses devaient continuer de ce train et si le parti socialiste continuait de trahir la cause de l'ordre et de l'autorité, par complaisance pour les révolutionnaires.

Les paroles de M. Trimborn ont produit un effet considérable.

Le gouvernement bavarois vient de décréter toute une série de mesures destinées à réglementer l'entrée et le séjour des étrangers en Bavière. En corrélation avec ces diverses ordonnances, on annonce qu'un grand nombre d'étrangers ont été expulsés. Dorénavant, une autorisation écrite, délivrée par les autorités bavaroises compétentes, est nécessaire pour franchir la frontière bavaroise. Ce permis n'est pas seulement exigé des voyageurs arrivant en Bavière pour un séjour plus ou moins prolongé, mais également de ceux qui ne font que traverser le territoire bavarois, sur une distance, si courte soit-elle, à destination d'un autre Etat voisin. Les personnes contrevenant à cette prescription seront punies de prison pour une durée pouvant aller jusqu'à un an.

Les prescriptions relatives au séjour prolongé d'étrangers en Bavière ne sont pas moins sévères. Toutes les personnes y résidant depuis le 1^{er} août 1914 et qui ne se trouvaient pas en possession d'un permis de séjour ont dû en quitter le sol. Elles devront attendre dans leur pays d'origine la décision qui sera prise à leur égard concernant leur séjour éventuel en Bavière, ou l'autorisation d'y retourner pour un séjour limité leur permettant de régler leurs affaires. Un grand nombre de Suisses se trouvent visés par cette ordonnance et doivent attendre chez nous la décision des autorités bavaroises. Cette nouvelle réglementation vise également les personnes qui sont au bénéfice d'un permis de séjour régulier, en ce sens que tous les permis délivrés doivent être révisés en vue d'établir si le séjour en Bavière répond réellement à une nécessité économique impérieuse.

En décrétant ces mesures exceptionnelles, les autorités bavaroises tendent surtout à empêcher l'immigration des Israélites venant de Galicie. Les Prussiens sont également touchés par cette politique particulariste et il leur sera malaisé de venir se fixer en Bavière.

La nouvelle politique pratiquée à l'égard des étrangers, en Bavière, cause un très grand tort à de nombreux Suisses qui y étaient établis. Pendant la guerre, beaucoup de nos compatriotes, très capables au point de vue professionnel, se sont assurés des

moyens d'existence en Bavière. Bien des intérêts se trouvent ainsi compromis.

On ne peut en vouloir aux autorités bavaroises de chercher tout d'abord à favoriser l'élément national, lui-même au détriment d'étrangers même très recommandables. Mais on ne peut pas s'empêcher non plus de songer que, en l'occurrence, le gouvernement de Munich a eu la main un peu lourde et que sa nouvelle police des étrangers, si restrictive, risque de faire perdre à la Bavière des forces techniques dont elle n'avait eu qu'à se louer jusqu'ici. Au surplus, si, en guise de représailles, d'autres Etats suivaient son exemple, il est certain que le progrès économique s'en trouverait forcément ralenti, du fait de la restauration d'une ère de contrôle et de vexations qui décourageraient fatalement toutes les initiatives.

Nouvelles religieuses

La canonisation de la bienheureuse Jeanne d'Arc

Les Acta Apostolicae Sedis publient le décret convoquant au Consistoire du 7 mai, préalable aux canonisations prochaines, les évêques du monde entier. Cette convocation entraîne une obligation morale pour tous les évêques qui résident dans un rayon de 100 kilomètres de Rome.

Ce décret de la Sacrée Congrégation Consistoriale est suivi d'un avis du préfet des cérémonies, Mgr Respighi, priant les évêques, qui comptent assister aux solennités des canonisations de lui faire savoir la date de leur arrivée à Rome et l'adresse de leur domicile dans la Ville Eternelle. Le même avis contient les indications circonstanciées sur les vêtements et ornements que les cardinaux et évêques doivent apporter avec eux.

Le lendemain de la canonisation un triduum d'action de grâces commencera à l'église du Gesù, qui sera suivi d'un triduum à l'église de Saint-Louis des Français. Voici les orateurs de ces cérémonies :

Le dimanche soir, 16 mai, Mgr Touchet, évêque d'Orléans; le 17, Mgr Foucault, évêque de Saint-Dié; le 18 au soir, Mgr Gibier, évêque de Versailles (originaire du diocèse d'Orléans); le 19, Mgr Julien, évêque d'Arras (originaire du diocèse de Rouen); le 20, Mgr Salotti, qui fut un zélé avocat de la cause de Jeanne d'Arc.

S. Em. le cardinal Amette, archevêque de Paris, donnera la bénédiction du Saint Sacrement le dimanche soir; les messes pontificales seront célébrées à Saint-Louis des Français, le 18, par S. Em. le cardinal Granito di Belmonte, rapporteur de la cause de la bienheureuse Jeanne d'Arc; le 19, par S. Em. le cardinal Dubois, archevêque de Rouen; le 20, par S. Em. le cardinal Vico, préfet des Rites.

A l'audience donnée aux pèlerins français par S. S. Benoît XV, le 17, Mgr Touchet lira au Saint-Père une adresse, avant que le Souverain Pontife prenne la parole lui-même.

Le diocèse de Trente

Un décret de la Congrégation consistoriale ratifie immédiatement au Saint-Siège — comme il l'était en 1821 — le diocèse de Trente.

Une vague de conversion

Sous ce titre, de la Croix de Paris :

A Paris, les baptêmes d'adultes et les retours de pécheurs invétérés ne se comptent plus. En Angleterre, on signale des abjurations de plus en plus fréquentes. Quelques-unes présentent un intérêt piquant. En voici un exemple entre bien d'autres.

Une jeune miss très pieuse rêvait de doter la humble Eglise d'une Congrégation de Sœurs de Charité. Elle s'en ouvrit à son pasteur.

— Mon enfant, répondit celui-ci, vous rêvez l'impossible. Nous manquons de sujets. Sur ce point, les catholiques sont nos maîtres, comme en beaucoup d'autres.

— Et alors? Faudrait-il nous faire catholiques?

— Je ne dis pas cela. Il faut nous perfectionner et tâcher de les égaler.

— Mais pourquoi leur sommes-nous inférieurs?

— Vous êtes trop curieuse. Alions, restez bien dans la simplicité de votre foi.

— Pensez-vous mois s'écoeurant. La jeune miss était devenue catholique. Un jour, elle fut la rencontre de son ancien pasteur qui la reconnut :

— Ah! c'est vous? Eh bien! où en êtes-vous? Il y a longtemps que je ne vous ai plus vues.

— J'ai une grande nouvelle à vous apprendre. Je suis catholique!

Elle attendait de pied ferme la réponse du

pasteur. Quelle ne fut pas sa surprise lorsqu'il lui dit :

— Et moi aussi. Le point de départ de ma conversion au catholicisme fut le dernier entretien que j'ai eu avec vous.

Votons toute la revision

Des huit points sur lesquels porte la revision constitutionnelle proposée au peuple fribourgeois, le seul au sujet duquel de sérieux conflits d'opinion se soient produits est celui qui a trait à l'élection du Conseil d'Etat par le peuple. Sur tous les autres points, la majorité conservatrice du Grand Conseil a été parfaitement unie, sauf les inévitables divergences individuelles en faveur d'un point de vue particulier.

Quelques conservateurs ont peine à prendre leur parti d'un changement dans le mode d'élection du gouvernement. Nous nous sommes efforcés de montrer que leurs alarmes sont exagérées; bien plus, qu'il n'y a aucunement lieu à appréhensions et qu'on peut faire le plus large crédit au peuple fribourgeois; nous avons tâché de faire partager aux hésitants la conviction qui anime la majorité de l'élite conservatrice à ce sujet, à savoir que l'adoption de l'élection du gouvernement par le peuple est un acte de sagesse et de prudence, conseillé par les conjonctures générales; que le gouvernement, bien loin de perdre à être élu par le peuple, gagnera à ce plébiscite un accroissement de prestige et de force; enfin, nous avons fait remarquer qu'il s'agit, en définitive, d'une prérogative élémentaire du peuple, de sorte qu'il y a quelque mauvaise grâce à insister pour qu'il la refuse. Si, d'aventure, il n'en faisait pas de cas, laissons-le se prononcer lui-même; ne nous donnons pas le rôle ingrat d'un tuteur qui voudrait à toute force persuader son pupille, devenu majeur, de décliner son émanicipation.

Nous serions heureux d'avoir désarmé les résistances contre l'élection directe, parce que nous souffririons de voir des amis s'obstiner dans une attitude qui ne leur est point avantageuse.

Montrons au peuple fribourgeois que nous avons confiance en lui; encourageons-le à prendre son essor; poussons-le à acquiescer la pleine virilité politique; nous fortifierons plus sûrement notre canton qu'en conservant des institutions qui ont eu leur raison d'être dans le passé, mais qui sont maintenant des béquilles inutiles et gênantes.

Un article de la revision est en quelque mesure le corollaire naturel de l'élection du gouvernement par le peuple; c'est celui en vertu duquel les conseillers d'Etat, étant à ce titre les élus du suffrage universel, ne seront plus nommés députés. On aurait pu, à la rigueur, leur conserver les deux qualités, mais on a jugé avec raison qu'il valait mieux qu'ils renonçassent à incarner le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif, de façon que la séparation fut nette entre l'une et l'autre autorité. Il en est ainsi du Conseil fédéral à l'égard des Chambres, et la grande majorité des cantons ont le même système.

Nous estimons, par contre, fâcheux que les membres du gouvernement cessassent d'être députés, s'ils devaient continuer d'être nommés par le Grand Conseil. Dans ce cas, en effet, leur prestige personnel nous paraîtrait atteint; n'étant plus au bénéfice d'un acte de confiance populaire, ils seraient diminués devant le collège qui les nommerait. On voit donc qu'il y a un lien de dépendance entre ces deux questions et que, le principe de l'incompatibilité admis, il s'ensuit la nécessité de voter celui de l'élection du gouvernement par le peuple, si l'on veut conserver au pouvoir exécutif son prestige.

Les deux articles les plus importants du programme de la revision, après ceux-là, sont ceux qui ont trait au droit d'initiative législative et au droit de referendum.

Le droit d'initiative constitutionnelle figure déjà dans la charte fribourgeoise. Il y a été inscrit dès l'origine, tandis que ce n'est que depuis 1891 que les citoyens suisses ont la faculté de proposer la revision partielle de la Constitution fédérale.

Désormais, le peuple fribourgeois, à côté du droit de promouvoir la revision de la charte, aura celui de proposer des lois et aussi de demander qu'une loi existante soit modifiée. Il aura en outre la faculté de

demandeur qu'une loi nouvellement votée ou un décret du Grand Conseil d'une portée générale soient soumis à son approbation.

Le referendum est une institution élémentaire de toute société à régime représentatif. Le grand jurisconsulte Dubs disait fort bien : « Nous devons concilier la liberté d'action nécessaire aux représentants avec les droits du peuple souverain. Le peuple délègue le pouvoir à ses députés; ceux-ci sont responsables et on doit leur accorder une certaine latitude. Mais, en même temps, il faut que le peuple ait des garanties contre l'indépendance de ses députés, sinon, sa souveraineté est mise en péril et risque de devenir un vain mot. »

Les législateurs de 1830, dans les divers cantons, avaient cru faire assez en armant le peuple du droit de veto constitutionnel; mais au cours des revisions qui se multiplièrent dès les années suivantes, on en vint tout naturellement à étendre le droit de veto populaire au domaine législatif. « Pourquoi, disait un homme politique de ce temps, si le peuple est capable de se prononcer sur des lois constitutionnelles, ne le serait-il pas quand il s'agit de lois ordinaires? »

La question du referendum législatif a donné lieu à de belles batailles de plume et de tribune, à propos de la première revision de la constitution fédérale de 1848.

Tandis que les Carteret et les Welti faisaient feu et flamme contre la coopération du peuple à l'œuvre législative, d'autres la réclamaient, par d'excellents arguments.

« Le referendum sera le meilleur moyen d'intéresser la masse des électeurs à la vie publique », écrivait M. Hilty.

M. Scherer disait, de son côté :

« Le referendum est un moyen puissant d'instruction politique du citoyen, qui, pour pouvoir donner son suffrage, doit nécessairement étudier les questions et examiner si telle ou telle loi répond aux intérêts du pays et peut être considérée comme opportune. »

Aujourd'hui, le referendum est entré dans les habitudes du peuple, qui en a fait un fréquent usage à l'égard des lois fédérales. Nous ne pouvions tarder plus longtemps à l'inscrire dans la constitution fribourgeoise.

Mais le droit du peuple de sanctionner les lois nouvelles, c'est-à-dire de les accepter ou de les refuser, suppose presque nécessairement la faculté d'en proposer lui-même ou de demander la modification de celles qui sont déjà en vigueur.

Cette faculté, c'est le droit d'initiative législative. Ce droit est déjà en germe dans le droit de pétition. Mais la pétition est une requête adressée à une autorité, tandis que la demande d'initiative est une proposition qui est faite au peuple considéré comme pouvoir législatif; en outre, tandis que le sort d'une pétition dépend absolument du Grand Conseil, il n'en va pas de même d'une initiative populaire; le Grand Conseil ne peut pas simplement admettre ou repousser une proposition faite par voie d'initiative; il est obligé de la soumettre au corps électoral.

Le droit d'initiative se différencie, d'autre part, du droit de referendum par les caractères que voici : le referendum est un appel au peuple sur une loi qui n'est pas encore exécutoire; par l'initiative, les citoyens peuvent proposer une loi nouvelle ou demander la modification d'une loi en vigueur; secondement, une demande de referendum doit être faite dans un délai donné, tandis qu'une initiative peut être lancée en tout temps.

L'initiative populaire est le corollaire presque obligé du referendum, avons-nous dit. « Quand le referendum répond non, il laisse la volonté populaire sans expression positive, fait observer un jurisconsulte. Cependant, dans cette masse d'électeurs qui rejettent une loi, il y a indubitablement autre chose que des mécontents de parti pris; il y a des hommes qui savent ce qu'ils veulent, qui ont des idées nettes sur les changements que la loi doit subir, sur les améliorations qu'elle réclame. » Le droit d'initiative est là pour donner le moyen de formuler ces vues positives de l'opinion publique.

Comme on le voit, il y a entre les diverses parties du programme revisionniste un rapport qui les rend dépendantes les unes des autres. Ce serait donc une grande faute de vouloir faire un choix entre ces divers points; ce serait détruire l'harmonie de l'ensemble et rendre boiteuse l'œuvre de la réforme constitutionnelle. Le peuple le sentira bien et nous avons confiance qu'il votera tous les articles de la revision.

Les événements d'Allemagne

Le général von Lüttwitz

Berlin, 15 avril.
 (Wolff) — Grâce à une étroite surveillance des fermes de Poméranie, on est parvenu à arrêter, jeudi matin, le général von Lüttwitz et le major von Bischoff, à Horst. Un bureau de propagande des troupes à la Baltique a pu être suspendu à Stolpéninde. Toutes les personnes arrêtées ont été conduites sous bonne garde à Stettin.

Berlin, 15 avril.
 On n'a pas encore officiellement connaissance jusqu'à maintenant de l'arrestation du général von Lüttwitz et du major Bischoff. Pour autant qu'on a pu le constater, l'information a été transmise par un inconnu à l'agence Wolff, qui a employé abusivement le nom d'un employé du Département de la presse du gouvernement.

Dans la Ruhr

Magence, 15 avril.
 (Havas) — Jusqu'à présent, il n'est nullement question pour les troupes de la Reichswehr d'évacuer le bassin de la Ruhr.

Les ouvriers sont très surexcités par le fait que l'armistice promis par le gouvernement de Berlin n'a pas été appliqué par les soldats du général von Watter. Les chefs du mouvement ont été fustigés impitoyablement et les sous-officiers emprisonnés; la masse n'avait la vie sauve qu'à la condition de déposer les armes dans les mairies.

Le nouveau type de balie qui vient d'être découvert a été mis en usage, par la Reichswehr, dans le bassin de la Ruhr. Cette balie, de fabrication toute récente, a la spécialité de traverser les blindages des autos-canon et des tanks. Elle provient des usines Krupp, qui prétendaient, en présence des agents du contrôle, qu'elles fabriquaient du ciment.

Les troupes emploient aussi un nouvel autocanon dont la vitesse serait plus grande, mais qui présenterait un pouvoir offensif égal à celui de nos tanks.

A Bochum

Bochum, 16 avril.
 (Wolff) — Des troupes de la Reichswehr sont entrées à Bochum, hier matin, jeudi.

Précautions à Berlin

Berlin, 15 avril.
 (Wolff) — Dans la nuit de mercredi, le quartier du gouvernement a été occupé par des fonctionnaires de la police de sûreté. Cette mesure a été prise à la suite de bruits d'après lesquels le bâtiment du gouvernement était en danger. Vers 10 h, du matin, le service de garde était levé.

Les journaux du soir apprennent de sources bien informées que la situation était rassurante. Un coup d'Etat comme celui du 13 mars est absolument impossible désormais.

Le meurtre d'un chef de gare

Breslau, 15 avril.
 La Schlesische Volkszeitung dit que la classe ouvrière a, dans une assemblée, tenue mercredi, formulé les exigences suivantes : A la suite du meurtre du chef de la gare des marchandises Planef, la somme de 100,000 marcs en or devra être payée comme indemnité. Aucun soldat français ne devra être armé. Les autorités militaires françaises devront prendre les mesures nécessaires, afin que les troupes respectent les lois de l'humanité à l'égard de la population. L'auteur du meurtre devra être puni.

En cas de non acceptation de ces exigences, la classe ouvrière organisera éventuellement la grève générale.

A la fin de l'assemblée, des rencontres sanglantes eurent lieu entre les ouvriers et des soldats français.

Berlin, 15 avril.

La Schlesische Zeitung annonce que l'auteur de l'attentat commis sur le chef de la gare des marchandises Planef, à Oppen (Saxe), est un chasseur alpin français, Jules Pastin. Il vient d'être arrêté. Comme motif de son acte, il a déclaré avoir agi par vengeance, ses parents ayant été tués en France par les Allemands.

La grève des cheminots américains

New-York, 15 avril.
 (Havas) — Les réserves de viande dont dispose le gouvernement vont être vendues au prix coûtant, sous le contrôle de ses agents. Cette mesure a été prise en vue de faire face au renchérissement de la vie, résultant de la grève des cheminots.

On annonce que deux mille cheminots ont répondu à l'appel du chef du Département de l'hygiène publique, qui engageait les grévistes à assurer le transport du lait et des provisions nécessaires au ravitaillement de New-York.

Les travailleurs des ports de la côte, ayant fait cause commune avec les cheminots, la grève commença à entraver les exportations maritimes. Le départ de plusieurs navires se trouve retardé.

M. Caillaux devant la Haute-Cour

Paris, 16 avril.

L'audience d'hier jeudi, le procureur général a poursuivi son réquisitoire. Il en est venu à parler des documents saisis dans le coffre-fort de Florence, documents qui, dit-il, prouvent que l'accusé avait l'intention de s'emparer du pouvoir et de s'y maintenir par la violence. Il est également question dans ces documents d'élever toute autorité à un certain nombre de généraux de la zone des armées. En un mot, son intention, dit le procureur général, était de désorganiser l'armée combattante.

Pendant du document intitulé « Les responsabilités », dans lequel l'ancien président du conseil attribue la responsabilité de la guerre non pas aux gouvernements allemand et autrichien, mais aux chefs du gouvernement français et plus spécialement à MM. Poincaré et Viviani, le procureur général Lescouvé s'indigne qu'un Français ait osé écrire de pareilles choses.

Il constate l'existence d'un but commun à Caillaux et au gouvernement de Berlin : une paix blanche qui permit à celui-ci de poursuivre ses buts d'hégémonie ; à celui-là de retourner à la tête des affaires de son pays avili et ruiné.

L'audience est levée à 18 h. 30 et renvoyée au lendemain.

La conférence de San-Remo

Bruzelles, 15 avril.

(Havas.) — Le gouvernement italien vient d'inviter le gouvernement belge à la conférence de San-Remo.

Les représentants de la Belgique seront MM. Paul Hymans, ministre des affaires étrangères, et Jaspas, ministre des affaires économiques.

Projet attribué à d'Annunzio

Milan, 15 avril.

L'Anunzio publie une dépêche selon laquelle d'Annunzio aurait l'intention de proclamer la République communiste des soviets à Fiume, pour l'étendre ensuite à la Vénétie julienne.

Nationalistes turcs et bolchévistes

Londres, 15 avril.

(Havas.) — On mande de Constantinople au Morning Post : Les bolchévistes ont conclu un accord avec Moustapha Kemal pacha.

Mesures financières en Italie

Milan, 15 avril.

Les journaux apprennent que le conseil des ministres s'est encore réuni mercredi pour examiner les mesures financières en vue de parer à la crise du change italien.

Le Corriere della Sera écrit que, dans les milieux gouvernementaux, on maintient le plus strict silence sur les détails concernant les mesures déjà prises. Cependant, il semble hors de doute que le gouvernement rendra encore plus rigoureux les impôts qui pèsent déjà sur les patimoines et sur les bénéfices de guerre. Le ministre de la guerre Bonomi a élaboré un projet de loi réduisant la force armée en Italie. D'après ce projet, la période de service militaire, pour tous les citoyens italiens, ne dépassera pas huit mois.

Des informations du Secolo assurent que le ministre Bonomi a l'intention de réduire à dix le nombre des corps d'armée. De nombreux officiers, parmi lesquels 300 généraux, seront licenciés.

L'Espagne et les Soviets russes

Madrid, 16 avril.

(Havas.) — L'Imparcial annonce le départ prochain pour la Russie d'une commission espagnole de trois députés représentant le gouvernement, les patrons et les ouvriers, afin d'étudier la situation des soviets au point de vue social, politique et économique. Le délégué ouvrier sera le socialiste Fernandez Rios.

NÉCROLOGIE

Le chimiste Cornu

Le chimiste Félix Cornu, un savant vaudois bien connu, vient de mourir à l'âge de 80 ans. Il avait fait ses études à Lausanne, puis à Zurich. Il a longtemps habité Bâle et y fut député au Grand Conseil. Il était le frère de Jules Cornu, philologue, professeur à l'université de Gratz, récemment décédé.

PETITE GAZETTE

L'ex-impératrice d'Allemagne

Des dépêches ont annoncé que l'impératrice Augusta-Victoria était mourante. On mande de Rotterdam au Times que ce bruit n'est pas confirmé.

Le correspondant d'un journal hollandais, à Amerongen, a appris que la maladie de cœur dont l'ex-impératrice d'Allemagne souffre depuis longtemps ne s'est pas aggravée. Ces derniers temps, la santé de l'ancienne souveraine n'inspirait aucune inquiétude à son entourage.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

La peste à Odessa

Le gouvernement roumain ayant reçu l'information que la peste a réapparu à Odessa et aux environs, a ordonné des mesures de rigueur contre les voyageurs provenant de ces localités. Les voyageurs sont soumis à une quarantaine de dix jours.

Incendie — 3 morts

Un incendie a détruit, hier matin, jeudi, une fabrique de poignées située à Bagnolet (près de Paris) et qui occupe 250 ouvriers. Le feu a atteint une fabrique de produits pharmaceutiques. Un pan de mur, en s'écroulant, a tué un sergent, un sous-lieutenant de pompiers et un agent de police et a blessé un sous-lieutenant de pompiers.

SUISSE

Triple évasion

Trois détenus se sont évadés du pénitencier de Liestal. L'un d'eux, préposé au service de propreté, réussit à s'emparer d'un trousseau de clés et ouvrit les portes aux deux autres. Le seul gardien qui se trouvait présent fut battu comme platte, ligoté et enfermé dans une cellule. Un détenu accourut au secours du gardien ; il subit le même sort que ce dernier. Le directeur du pénitencier, survenant, fut lui aussi rossé copieusement. Deux des évadés ont été repris aux environs de Bâle. Le troisième court encore.

Un meurtre

Le contremaître Rodolphe Kern, de Bülach (Zürich), accusé du meurtre de sa femme, a été arrêté à Zurich. La victime était déjà enterrée, quand des traces de sang, constatées dans la maison qu'elle habitait, démontrèrent l'aveu et provoquèrent une enquête judiciaire. Kern a fait des aveux.

Echos de partout

POUR AVOIR DE LA MONNAIE

À Paris : — Vous avez de la peine à vous procurer de la monnaie ? me dit avec un sourire narquois mon ami le Pollux. Moi pas ! — Comment faites-vous ? — Bien simple. Quand j'achète un objet de quelques sous, je tire de mon gousset un écu de cinq francs — le seul d'ailleurs que je possède — et je le montre au marchand, en lui demandant s'il peut me faire de la monnaie. A la vue de ma pièce, vous pensez si le marchand a le sourire ! Vite il m'aligne ses pièces de vingt sous. Mais alors je tire un billet de cinq francs de ma poche et je lui dis : « Eh bien,

non décidément, je préfère vous donner mon billet ! »

Comme il m'a montré sa monnaie, il ne peut alléguer qu'il en manque, et le tour est joué !

MOT DE LA FIN

Le lundi de Pâques, le ténor Rocca chantait la Tosca au Théâtre municipal de Bayonne.

Au dernier acte, il devait tomber mort sous les balles des soldats.

Or, les fusils des figurants, par oubli, n'ayant pas été chargés, aucune détonation ne se fit entendre au signal donné.

Le ténor hésita un moment, puis se décida à se laisser choir.

« Mort d'anévrisme ? » diagnostiqua à haute voix un spectateur au milieu de l'ilarité générale.

Confédération

La votation du 16 mai

L'assemblée des délégués du parti bernois des paysans et des bourgeois, après avoir entendu MM. Laur, secrétaire des paysans, et M. Gelpke, conseiller national, a longuement discuté la question de l'accession de la Suisse à la Société des nations, et s'est finalement prononcée pour l'affirmative par 250 voix contre 50.

Un emprunt fédéral aux Etats-Unis

M. de Halber, directeur de la Banque nationale, a conféré avec plusieurs banquiers, en présence de M. Musy, chef du Département fédéral des finances, au sujet de la conclusion d'un emprunt fédéral aux Etats-Unis. La Confédération a besoin de 100 à 150 millions, et, comme il est probable que le taux de l'intérêt haussera prochainement, nos autorités se hâtent.

La Suisse

et le Bureau international du travail

Le chef du Département fédéral de l'Economie publique a reçu M. Albert Thomas, ancien ministre français, actuellement directeur du bureau international du travail. La conversation a porté sur les relations éventuelles de la Suisse avec ce bureau et sur la ratification de la convention de Washington. Le Conseil fédéral attend la votation populaire du 16 mai pour soumettre aux Chambres fédérales cette convention.

Les élections zuricoises

Le corps électoral zuricois procédera, dimanche, pour la seconde fois, au renouvellement du Grand Conseil selon le mode proportionnel.

Le Grand Conseil sortant comptait 49 paysans, 42 radicaux, 36 démocrates, 82 socialistes, 8 chrétiens-sociaux, 4 gentils et deux représentants du parti populaire évangélique. Au lieu de sept partis, il y en aura dix en présence, dimanche. Les trois nouveaux groupes sont : celui des arts et métiers, le parti démocratique et économique et le parti indépendant. Au lieu des 750 candidats qu'il y avait, il y a trois ans, 1004 sollicitent aujourd'hui les suffrages des électeurs.

L'une des caractéristiques de la campagne électorale dans la ville de Zurich est la mise au rancart des éléments socialistes modérés. Le père Greulich est le seul qui ait trouvé grâce ; tous les autres sont éliminés des listes rouges au profit des éléments extrêmes, sous la pression des jeunesses socialistes et bolchévistes.

Election au Conseil national

Le parti des bourgeois et paysans bernois a désigné comme candidat au Conseil national, en remplacement du pasteur Hammerlé, démissionnaire, M. le Dr Michel, de l'Oberland.

Suisse en Grèce

M. l'ingénieur Deveidy, ancien chef de service au Département vaudois des travaux publics, a été nommé ingénieur en chef de l'Etat de Grèce.

Les allocations au personnel fédéral

La commission du Conseil national pour les allocations au personnel fédéral s'est réunie jeudi. Elle a discuté la question de la clause référendaire, dont l'idée a été combattue par de nombreux orateurs, notamment par M. Musy, conseiller fédéral.

Les inspecteurs forestiers fédéraux

On nous écrit : Le Conseil fédéral a nommé inspecteur fédéral forestier pour le Tessin M. l'ingénieur Charles Abissetti, de Balerna, actuellement inspecteur en chef des forêts du Tessin. M. Abissetti succède à feu M. Morz, de Lucerne, qui a beaucoup contribué à améliorer le patrimoine forestier du Tessin.

La revision du tarif douanier

Le parti socialiste suisse et l'Union syndicale adressent à leurs membres un appel, protestant contre l'augmentation du tarif douanier proposée par le Conseil fédéral aux Chambres.

Chemins chrétiens-sociaux

La seconde assemblée des délégués de la Fédération chrétienne-sociale suisse du personnel des entreprises de transport, tenue à Zurich, les 12 et 13 avril, a acclamé Zurich comme vorort et confirmé tous les mandataires du comité central pour une nouvelle année. Elle a approuvé le rapport de gestion et souscrit sans réserve à la direction donnée à l'action professionnelle. Elle a voté une résolution, regrettant que la question des allocations de renchérissement de 1920 soit encore pendante devant les Chambres fédérales, ce retard indisposant le personnel. Afin que la situation s'éclaircisse au plus tôt, la Fédération attend du Conseil des Etats qu'il fasse siennes les décisions du Conseil national et qu'il repousse les clauses référendaires.

L'assemblée a exprimé le vœu que la loi sur la nouvelle échelle des traitements soit discutée aux Chambres dans le plus bref délai, afin qu'elle puisse entrer en vigueur le 1er janvier 1921 au plus tard.

En ce qui concerne la loi sur la durée du travail, l'assemblée a exprimé le désir que les dispositions d'application de la loi ne constituent pas, pour des chemins de fer secondaires, un désavantage vis-à-vis des chemins de fer fédéraux. Elle a voté une protestation contre les attaques terroristes qui se font jour au sujet du droit de coalition et elle en appelle au peuple suisse qui se place sur le terrain du droit et de l'ordre.

L'assemblée s'est séparée en espérant que l'idée professionnelle chrétienne pénétrera toujours davantage dans les rangs du personnel et dans la masse du peuple suisse.

Les socialistes ne veulent plus de police !

Au Grand Conseil de Bâle, à propos du budget, le conseiller national Schneider, socialiste, a proposé de biffer divers postes de dépenses pour la police, en prétendant que le corps de police était exercé, en prévision de la guerre civile, à lancer des grenades à main ! Les propositions de M. Schneider ont été rejetées, à l'appel nominal, par 60 voix contre les 47 des socialistes.

Le congrès communiste d'Yverdon interdit

Le Conseil d'Etat vaudois a interdit le congrès communiste révolutionnaire, qui devait se tenir demain et dimanche, 17 et 18 avril, à Yverdon.

Un sanatorium valaisan

L'Etat du Valais étudie la création à Montana d'une maison pour les tuberculeux valaisans.

Les emprunts difficiles

Il n'a été souscrit que 5 millions à l'emprunt de 12 millions lancé par le canton de Soleure.

John de Kay

L'Office central des étrangers a décidé d'interdire le territoire suisse à M. John de Kay, ex publiciste millionnaire socialiste et internationaliste, qui habitait précédemment à Lucerne.

TRIBUNAUX

Le crime de Lucerne

En novembre dernier, à Lucerne, après une tournée dans les cafés de la localité, le nommé Gustave Bize, 46 ans, marié, ouvrier pierriste, tuait d'un coup de couteau au cou, après une querelle futile, son camarade Victor Morard. Les débats de cette affaire se sont ouverts hier, jeudi, devant le tribunal du district de Moudon.

LA VIE ÉCONOMIQUE

Ravitaillement en benzine

Communiqué de l'office fédéral de l'alimentation : Pendant le mois de mars, on a importé en Suisse des ports italiens de France, de Belgique et de Pologne 2220 tonnes de benzine et de benzol qu'on a livrées à la consommation. Cette importation dépasse du double celle du mois de février où les arrivages furent interrompus par suite de grèves dans les ports italiens.

Du 1er au 10 avril, 1010 tonnes de benzine ont été importées. Les achats conclus et l'augmentation en cours du nombre des wagons citernes occasionneront une augmentation durable des arrivages de benzine. S'il ne se produit pas de nouvelles interruptions dans les transports pour cause de grève, on pourra couvrir entièrement, à l'avenir, les besoins en benzine, malgré la forte et constante augmentation de la consommation. De grandes quantités de benzine sont notamment en dépôt dans les ports italiens, prêts à être transportés en Suisse.

La foire d'échantillons de Bâle

La quatrième foire d'échantillons de Bâle s'est ouverte hier. Le nombre des exposants n'est pas aussi considérable que l'année dernière. Pourtant, de grands progrès ont été réalisés et les objets exposés sont de premier choix. Si l'on s'en rapporte aux inscriptions annoncées, le nombre des acheteurs sera très grand.

On nous écrit : Le canton de Fribourg voit chaque année augmenter le nombre de ses participants à nos foires d'échantillons. Au lieu de neuf qu'ils étaient l'année dernière, à Bâle, il y en a douze à la foire de 1920, sans compter la collectivité de la petite industrie, sur laquelle nous reviendrons.

Changements de vue de la Bourse de Genève

Table with columns: Demande, Offre, Paris, Londres, Allemagne, Italie, Autriche, Prague, New-York, Bruxelles, Madrid, Amsterdam, Pétersbourg.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE



TEMPS PROBABLE

Zurich, 16 avril, midi: Ciel nuageux. Température à peu près normale.

Feuilleton de la LIBERTÉ

Bernard l'enchanteur

par HENRI DE FORGE

Bernard avait vite compris que le père Cézille était un fond le plus brave homme du monde et que ses théories de révolte n'étaient que la conséquence de trop de désillusions.

Là aussi, il y avait une tâche à remplir, un bon grain à semer, de fausses idées à chasser au vent.

Et tout de suite, il commença à jouer son rôle. Il expliqua, en donnant seulement son prénom — M. Bernard — qu'il était un riche amateur, conquis au passage par la grâce véritablement originale des modèles exposés.

Il en achetait deux pour le moment, mais il se promettait bien de revenir.

D'ailleurs, il adorait bavarder avec un artiste, et surtout bavarder « sculpture ».

Le père Cézille était ravi. Tant de bonne humeur, tant de joie visible à admirer ses œuvres le comblait d'aise.

Et cela, si spontanément ! Jamais il n'avait vu ce M. Bernard.

Il fallait véritablement que ses modèles lui eussent plu puisque ainsi, le remarquant au passage, il était entré, il avait questionné leur auteur, il s'était fait raconter sa vie, il lui avait donné des paroles d'encouragement qu'on sentait sincères.

Cézille roulait toutes ces pensées dans sa pauvre tête, tandis que, de ses mains trem-

blantes, il ficelait de son mieux, avec toutes sortes de précautions, le paquet des deux statuettes.

— C'est si fragile, voyez-vous. La petite main pourrait se briser.

Il avait comme des attentions de père en enveloppant ces frères images.

— Au fait, dit-il, vous allez être très en barrasé. Voulez-vous que je vous porte à votre domicile ce paquet ou que je le fasse porter ?

— Non, monsieur Cézille, j'habite loin, dans les environs de Paris ; la course serait trop longue. Il faut une heure et demie de coche pour le moins.

— J'aurais pu, cependant, bien volontiers... — Mille grâces, monsieur Cézille.

— A défaut de moi, ma fille Luce, qui est plus alerte... Tenez, la voici justement qui rentre.

La porte, en effet, venait de s'ouvrir.

Une gracieuse enfant, d'une vingtaine d'années à peine, très blonde, mais très pâle, avec de grands yeux bleus fatigués par les veilles de couture, un visage doux et franc, le même qu'on retrouvait sur toutes les statuettes de l'étagère, embrassait tendrement le vieil artiste.

Bernard la considéra avec attention.

La jeune fille avait dans le regard la même mélancolie que son père, le reflet de la même souffrance.

Elle avait dû certainement partager tous ses enthousiasmes et aussi toutes ses désillusions.

— Monsieur est un amateur de sculpture, fit Cézille pour présenter le visiteur.

— Et, ajouta-t-il avec une naïveté charmante, Monsieur trouve que j'ai beaucoup de talent.

Une flamme passa, à ce mot, dans les yeux de Luce.

Elle releva la tête avec une expression de plaisir intense.

Un tel compliment lui allait au cœur. Bernard confirma :

— Oui, Mademoiselle, beaucoup de talent. — N'est-ce pas, Monsieur ?

Puis, modestement, en jeune fille bien élevée qui ne veut pas être importune, elle passa dans la pièce voisine, pour se débarrasser de ses affaires.

Bernard, cette fois, prit congé.

— Je reviendrai très prochainement vous voir, Monsieur Cézille. Je suis trop enchanté de ma visite pour n'avoir pas hâte de revenir. A bientôt donc !

Mais, comme il s'éloignait, il pensa, rêveur :

— Elle est bien jolie !... Et il ajouta :

— Tout à fait comme dans les contes bleus !... V

Lorsque, le lendemain matin, M^{me} Louvet vint, suivant son habitude, frapper aux volets de Bernard, pour le réveiller, elle fut surprise de ne pas entendre de réponse.

Lui-même parut à la fenêtre, déjà habillé.

Mais, à voir ses traits fatigués, ses cheveux en désordre, il était manifeste qu'il ne s'était pas couché.

Il ne s'était pas couché, en effet, ainsi qu'il faisait quelquefois, lorsqu'il avait quelque grave préoccupation ou que, dans son travail d'écrivain, il voulait suivre jusqu'au bout une inspiration.

Cette nuit blanche, il l'avait passée à rêver à cette visite de la veille qui, à la réflexion, l'épouvait de plus en plus.

Alors qu'il n'avait souhaité réaliser qu'une jolie fantaisie de poète, pour donner un secours matériel et immédiat, il allait remuer toute une vie, la transformer et ce trouble, cette transformation n'aurait pour base qu'un mensonge.

En avait-il bien le droit ?

N'arriverait-il pas une heure où ce mensonge, dévoilé, susciterait de pires tristesses, de pires désillusions que celles qui existaient déjà !

Et pourtant, Bernard ne pouvait détacher de sa pensée le souvenir de la pauvre boutique déserte où se profilait la silhouette douloureuse de Cézille.

Il lui semblait entendre encore la longue confidence dévolée.

Et c'était comme une obsession pour lui que cette détresse morale qu'il était peut-être temps encore, d'un coup de baguette magique, de réparer.

Était-ce bien du mensonge, et tout au moins du mensonge défendu, que la joie de combiner savamment, avec méthode, tout un petit complot d'attentions amicales qui rendraient d'abord un peu de vie à ce magasin du quai d'Orléans ?

Il fallait que le père Cézille reçût des commandes, des lettres, des compliments, vit des allées et venues autour de ses œuvres.

Il fallait qu'on lui parlât, qu'on discutât avec lui, qu'on lui fit parler surtout de son passé, et qu'il reprît quelque confiance pour le temps qu'il avait encore devant lui.

Complot coûteux, certes ! Mais Bernard était décidé à sacrifier, pour la

réalisation de son conte bleu, la somme qui serait nécessaire.

Evidemment, il aurait besoin d'acheter ou de faire acheter pour son compte, par des tiers discrets, tous les modèles du vieux sculpteur, ceux de l'étagère, ceux qui dormaient dans les sous-sols et ceux qui peut-être il confectionnerait en hâte.

Mais il aurait besoin surtout d'encourager Cézille par son amicale admiration, de longues causeries, de bonnes visites souvent répétées.

Et, ma foi, cette tâche-là n'était pas au-dessus de ses forces, pas plus que l'autre pécuniaire. Il se sentait de taille à pousser jusqu'au bout le charitable complot d'ou devait sortir tant de bonheur pour Cézille et aussi pour Luce, par contre-coup.

C'étaient toutes ces idées, toutes ces préoccupations, toutes ces espérances, qui avaient empêché Bernard de dormir.

Il se plongea le visage dans l'eau fraîche et descendit à son jardin visiter ses rosiers.

Ah ! la bonne bouffée d'air embaumé qu'il respira à cette heure matinale, parfums purs et variés, et cependant rappellant tous l'initial parfum.

A mesure qu'il marchait sur le sable blanc des allées, ces exquises senteurs se transformaient, plus douces, plus grisantes, plus agréables.

Publications nouvelles

Dr Robert Stäger, « Erlebnisse mit Insekten » (Aus Natur und Technik, Bd. 1, 1. 4. — 5. Tausend, 98 S. Kl. 8. mit einem farbigem Titelbild von W. Planck. 1919. Zürich, Rascher et Cie, Geb. Fr. 1.50 (M. 2. —).

Revision de la Constitution

VOTATION DU 18 AVRIL

Décisions du Comité cantonal conservateur, de l'assemblée des délégués du parti conservateur et du Grand Conseil.

Le Comité cantonal conservateur s'est prononcé, le 12 janvier 1920, en faveur de la revision constitutionnelle par un vote affirmatif, sur tous les points sauf celui de l'élection du Conseil d'Etat par le peuple, qui a été renvoyé à la décision de l'Assemblée des délégués.

L'Assemblée des délégués conservateurs de tout le canton s'est prononcée, le 24 janvier

1920, en faveur de l'élection du Conseil d'Etat par le peuple, à la majorité des trois cinquièmes des voix.

Le Grand Conseil, dans ses séances des 26 et 27 janvier 1920, a adopté les huit points de la revision, à des majorités diverses et a voté le décret de revision dans son ensemble par 43 voix contre 1 et 10 abstentions.

BULLETIN DE VOTE

1^o Acceptez-vous les modifications proposées aux articles 28 et 45 de la Constitution cantonale, tendant à l'introduction du **droit d'initiative législative populaire**, en ce sens que 6000 citoyens au moins peuvent demander l'adoption ou la modification d'une loi ? **Oui**

2^o Acceptez-vous les modifications proposées aux articles 28 et 45 de la Constitution cantonale, tendant à l'introduction du **droit de referendum** pour les lois et décrets de portée générale votés par le Grand Conseil et n'ayant pas le caractère d'urgence, lorsque 6000 citoyens au moins en font la demande ? **Oui**

3^o Acceptez-vous les modifications proposées aux articles 29 et 49 de la Constitution cantonale en ce sens que **les Conseillers d'Etat seront nommés directement par le peuple** ? **Oui**

4^o Acceptez-vous les modifications proposées aux articles 36, 38 et 48 de la Constitution cantonale, en ce sens que les députés au Grand Conseil seront nommés d'après le principe de la **représentation proportionnelle** ? **Oui**

5^o Acceptez-vous la modification proposée à l'article 42 de la Constitution cantonale en ce sens que **le Grand Conseil aura trois sessions ordinaires par année au lieu de deux** ? **Oui**

6^o Acceptez-vous la modification proposée à l'article 50 de la Constitution cantonale, en ce sens que **les fonctions de Conseiller d'Etat seront incompatibles avec le mandat de député** ? **Oui**

7^o Acceptez-vous la modification proposée à l'article 50 de la Constitution cantonale, en ce sens que **trois membres du Conseil d'Etat au plus pourront faire partie des Chambres fédérales en même temps** ? **Oui**

8^o Acceptez-vous les modifications proposées aux articles 59, 65 à 75 inclusivement de la Constitution cantonale, en ce sens que, à part un Tribunal composé de sept membres et de quatorze suppléants, prévu par la Constitution, **l'organisation des tribunaux, leur nombre et leurs compétences feront l'objet d'une loi spéciale** ? **Oui**

Pour la votation du 18 avril

Eu égard à certaine opposition qui se manifeste à l'endroit de la revision constitutionnelle, on nous prie de faire savoir que les électeurs conservateurs trouveront dans toutes les communes des bulletins de vote conformes aux décisions des organes du parti conservateur et aux votes du Grand Conseil, c'est-à-dire portant la réponse oui à toutes les questions. Tous les syndics ont reçu de ces bulletins pour les mettre à la disposition des citoyens, au local de vote.

Les électeurs feront bien de vérifier si le bulletin qu'ils se disposent à déposer dans l'urne porte la réponse oui à toutes les questions. On regrette de constater que, à l'encontre des décisions des organes officiels du parti conservateur, il s'organise par-ci par-là des réunions pour combattre la revision.

Que les citoyens conservateurs ferment l'oreille à ces conseils de dissidence! Que tout le parti marche uni sous le drapeau de la revision, en faveur d'une réforme qui ne peut plus se différer. Nous avons en ce moment l'honneur d'en avoir pris l'initiative. Achevons fièrement ce que nous avons commencé, plutôt que de risquer, en nous arrêtant à mi-chemin, de devoir quelque jour achever la route dans des conditions beaucoup moins honorables.

A la gare de Fribourg

La Direction du 1^{er} arrondissement des chemins de fer fédéraux a nommé chef aux marchandises à Fribourg M. Henry Bossy, actuellement chef de bureau, et chef de bureau aux marchandises, en remplacement de ce dernier, M. Joseph Gardon, actuellement sous-chef de gare.

CHRONIQUE DE LA GRUYÈRE

Bulle, 15 avril.
Je lis avec attention les articles qu'on publie de droite et de gauche sur le scrutin de dimanche. J'avais besoin, sur ce point, d'être éclairé, et, en électeur consciencieux, je voulais me faire une opinion.

Le *Fribourgeois* a publié, entre autres, des colonnes d'une argumentation un peu faible pour combattre l'élection du Conseil d'Etat par le peuple.

A l'assemblée des délégués conservateurs du district, réunie aujourd'hui, M. le préfet Gaudard et M. le député Reichlen ont pris la parole contre l'élection directe. M. Paul Morard a répondu en défendant sa conviction que tout le monde connaît, puisqu'il est le père, avec d'autres personnalités politiques conservatrices, du projet de revision de notre Constitution.

La question 3 est un peu controversée chez nous.

J'en ai entendu qui font un raisonnement plein de « bon sens populaire ». La revision de la constitution, disent-ils, a pour objectif essentiel l'extension des droits populaires. Or, pourquoi, si l'on donne au peuple le droit d'initiative et de referendum, pourquoi le juge-t-on incapable de nommer son gouvernement? C'est simple et fort logique, il faut en convenir. D'autres, de bons conservateurs, pensent avec raison qu'un Grand Conseil élu par la proportionnelle risque fort de nommer un Conseil d'Etat moins homogène, et par conséquent moins fort. Il me semble qu'ils ont raison, du point de vue où ils se placent.

Je comprends assez bien, pour mon compte, que des hommes au pouvoir redoutent le suffrage populaire. C'est une légitime et salutaire frayeur. Mais en bon citoyen qui ne court aucun risque d'être porté aux honneurs du Conseil d'Etat, je serais heureux d'avoir une part au choix des hommes qui nous gouvernent. Le peuple fribourgeois si sage, si travailleur et si bien pen-

sant, mérité qu'on lui accorde des droits populaires sans restriction.

La pluie de ces jours derniers a été excellente pour la terre. En ville, elle a eu le bon effet d'abattre la détestable poussière qui roulait dans les rues, à chaque coup d'air. Tout le monde pensait à la pompe d'arrosage. Je suis étonné que, par un effet de suggestion, le maître qui en commande le fonctionnement n'ait pas été poussé à en offrir aux Bullois la rafraîchissante présence. Mais il paraît qu'elle est en réparation. A nos, inclinons-nous dans la poussière!

En sujet

de notre grand séminaire diocésain

Le *Fribourgeois* publie la note suivante: « Un certain correspondant, dont les conceptions sont sujettes à caution, a réussi à surprendre, à plus d'une reprise déjà, la bonne foi du chef de notre bureau d'administration et de chronique locale, qui a estimé pouvoir publier sans le soumettre au Comité de rédaction un croquis, et à propos de dispositions canoniques touchant l'organisation des grands séminaires théologiques, il se permet des insinuations absolument gratuites et déplacées, que nous désapprouvons hautement et dont nous laissons l'entière responsabilité à l'auteur. Des mesures ont été immédiatement prises pour qu'à l'avenir, notre organe soit absolument mis à l'abri de procédés aussi peu délicats. »

Entreprises électriques fribourgeoises

Le Conseil d'administration vient de nommer M. Lucien Poffet, greffier du tribunal de la Sarine, aux fonctions de secrétaire général des Entreprises électriques.

Les chaussures militaires

La remise de chaussures militaires dont il a été question dans un communiqué que nous avons publié hier n'a lieu — on est prié de le noter — que lors de l'entrée au service. On ne peut pas obtenir de souliers neufs à prix réduit en dehors du service.

Un peu de patience

L'abondance des matières nous oblige à renvoyer la fin du compte rendu du congrès chrétien-social, l'analyse du rapport de la Banque de l'Etat, le compte rendu de la fête de la *Freiburgia* et d'autres articles.

Nos organisations ouvrières et la votation du 18 avril

Le Cartel de nos organisations ouvrières chrétiennes-sociales a pour règle de convoquer une assemblée des membres de ces organisations avant chaque votation ou élection importante. La question de la revision constitutionnelle, avec l'introduction de nouveaux droits populaires, parmi lesquels l'élection du Conseil d'Etat par le peuple, est d'un intérêt capital pour ce dernier. Aussi les membres des groupements du cartel sont-ils priés d'assister nombreux à l'assemblée convoquée ce soir, vendredi, à 8 h. 1/2, au Cercle social, Grandrue, 13.

Le moment est venu de s'intéresser plus activement à la vie politique du pays. Tous les électeurs de nos groupements ouvriers qui veulent avoir leur mot à dire sur les affaires publiques se rendront donc ce soir, au Cercle social.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Société de mycologie et d'herborisation. — Dimanche, 18 avril, course dans la direction de Witpach. Départ place de l'Hôtel de Ville, à 1 h. 1/4.

C. A. S. Section Molsion. — Dimanche, 18 avril, course au Belberg. Départ à 7 h. 45 de la gare. Assemblée des participants samedi, 17 avril, à 1 h. après midi, au Café de l'Hôtel Suisse.

Calendrier

Samedi 17 avril
Saint RODELPHÉ, martyr

Insomnie, Nervosité

sont écartés par l'emploi régulier des
Tablettes — Valériane-Houblon
— ZYMA —
Entièrement inoffensives.
Produit naturel.
Recommandé par les médecins.
Boîte de 100 tablettes, 4 fr. 50.
Se trouve dans toutes les pharmacies



Buvez le
STIMULANT
Apéritif au vin et quinquina

Dernière Heure

Le matériel de guerre allemand

Londres, 16 avril.

(Havas.) — A la Chambre des communes, en réponse à une question concernant le désarmement de l'Allemagne, le ministre de la guerre a déclaré que la commission militaire de contrôle interalliée a déterminé ainsi qu'il suit le nombre de canons allemands qui devaient être détruits, selon l'article 169 du traité de paix: Canons de campagne, y compris les corps de canons non montés, 6500; obusiers de campagne, 2500; pièces lourdes et obusiers, 5000.

L'Allemagne possède encore 4125 canons et obusiers, en plus de l'artillerie des fortifications qu'elle est autorisée à conserver sur ses frontières du sud et de l'est.

La commission de contrôle a avisé le gouvernement allemand qu'il ne pourrait conserver, comme pièces de rechange, que les canons actuellement en position. Tous les autres, c'est-à-dire 3800, doivent être remis à la commission pour être détruits.

Quand les canons ci-dessus auront été remis, l'Allemagne aura ainsi livré 6800 pièces ou corps de canons.

En ce qui concerne l'aviation, poursuit le ministre de la guerre, le ministre de l'aéronautique estime que l'Allemagne possède à l'heure actuelle 15,248 aéroplanes qui pourraient, dans un laps de temps très court, être transformés en avions de campagne. L'Allemagne, selon l'article 198 du traité de paix, est censée ne pas posséder de forces aériennes, militaires ou navales.

Tous les aéroplanes allemands seront donc examinés par la commission aéronautique interalliée, à laquelle tous les avions militaires ou navals devront être remis.

La commission interalliée de contrôle poursuit activement sa tâche.

Le ministre est certain que la méthode adoptée par les gouvernements anglais et français conduit à l'exécution d'un des objectifs les plus importants du traité, soit au désarmement de l'Allemagne.

Paris, 16 avril.

(Havas.) — L'incident franco-anglais n'aura pas eu que de mauvais effets. S'il encourageait l'Allemagne dans la résistance au traité, par contre il amena l'Angleterre à prendre des mesures énergiques contre les co-signataires du traité de Versailles ne le respectant pas.

Les Alliés, selon une nouvelle parvenue de Londres, ont pris l'initiative d'une démarche collective pour obtenir de Berlin la stricte exécution des clauses du traité relatives au désarmement.

La sanction envisagée, en cas de refus de l'Allemagne, sera la cessation de la livraison de vivres. L'initiative des Alliés se justifie pleinement. La mauvaise foi de l'Allemagne apparaît de toutes parts. Il est démontré que les effectifs que le gouvernement de Berlin reconnaît avoir laissés pénétrer dans la Ruhr sont bien supérieurs au chiffre indiqué. Le retrait des troupes de la Reichswehr, qui devait avoir lieu sept jours après le rétablissement de l'ordre dans la Ruhr, n'avait pas encore commencé deux semaines après.

Enfin, la perspective d'un nouveau coup d'Etat militaire s'affirme de jour en jour, favorisée par la faiblesse et la complicité du chancelier Muller.

Déclarations de M. Millerand

Paris, 16 avril.

(Havas.) — Interviewé par un collaborateur du *Don Quichotte*, quotidien d'action latine à Paris, M. Millerand, président du Conseil, a fait entre autres déclarations les suivantes: « Nous avons été étonnés et peines de l'attitude d'une partie de nos amis les journalistes italiens. Certains journaux italiens sont allés jusqu'à considérer comme une manifestation d'esprit militariste et de domination l'occupation de Francfort et de Darmstadt.

La France ne demande qu'une chose: c'est que son dû soit payé; des réparations ont été promises: aucune n'a été faite; des engagements ont été souscrits: aucun n'a été tenu. La France n'est animée contre l'Allemagne ni de sentiments haineux, ni d'esprit de vengeance. Tant que l'Allemagne n'aura pas désarmé, nous serons obligés de nous tenir sur nos gardes.

Les mesures de réduction du service militaire et de désarmement sont les vœux de la France comme ceux de l'Italie. Nous ne sommes retardés que par la persistance de la menace militaire allemande. Je suis convaincu que, mieux informés, nos amis italiens se rendront compte, comme l'ont fait nos amis anglais, de la réalité des faits et qu'ils reconnaîtront que leur ennemi, nous en avons à tous, le militarisme. Il ne faut pas le chercher à Paris, mais à Berlin.

Protestation allemande

Berlin, 16 avril.

(Wolff.) — Le gouvernement allemand a fait remettre à Paris, au début du mois d'avril, une longue note par laquelle il formule une réclamation au sujet des mesures de violence inouïes appliquées par les autorités belges à l'occasion du plébiscite dans les cercles d'Eupen et de Malmedy.

manœuvres pratiquées pour influencer les votants.

Enfin, la note allemande s'adresse à la Société des nations, qu'elle prie de déléguer sur place une commission de surveillance.

Conférence économique

La Haye, 16 avril.

Les Etats-Unis, l'Angleterre, l'Italie, la Suisse, les Pays-Bas, le Danemark, la Suède et la Norvège participeront à la conférence pour l'assistance aux puissances centrales qui doit se réunir le 21 avril. La France n'y sera pas représentée, bien que la conférence doive siéger à Paris.

Les déficits des chemins de fer allemands

Berlin, 16 avril.

(Wolff.) — A la Commission du budget de l'Assemblée nationale, le ministre des finances, Wirthe, a déclaré que l'on ne pouvait plus tablir pour les chemins de fer du Reich sur un déficit de 7 milliards de marks seulement. Y compris deux milliards exigés par les nouveaux salaires, le déficit atteindra douze milliards de marks.

Le cas de Guillaume II

Londres, 16 avril.

(Havas.) — A la Chambre des communes, à propos de questions relatives à la crainte manifestée par plusieurs députés du retour en Allemagne de l'ex-kaiser, un de ces députés a demandé si, en cas échéant, le gouvernement est décidé à s'opposer par la force à ce retour.

M. Bonar Law a fait un geste d'approbation.

Une nouvelle entrevue austro-italienne projetée

Rome, 16 avril.

Le chancelier autrichien Renner aurait exprimé, avant son départ de Rome, le désir de voir se réunir prochainement des ministres italiens et autrichiens à Vienne. M. Nitti aurait dit qu'il n'est pas impossible qu'il se rende lui-même à Vienne pour la prochaine réunion, s'il lui est possible de mettre à exécution son plan de voyage dans les pays conquis sur l'Autriche.

La délégation de d'Annunzio à Rome

Rome, 16 avril.

La délégation de la ville de Fiume a décrit à la Croix-Rouge de Rome la détresse dans laquelle se trouve la population de Fiume. Elle a aussi engagé des négociations, afin de s'entendre avec le gouvernement, si possible, sur une formule qui serait acceptable pour d'Annunzio.

En Irlande

Milan, 16 avril.

On mande de Londres au *Secolo*: Le 14, le bourgmestre de Dublin, après avoir visité les prisonniers qui pratiquaient la grève de la faim, a été reçu par Lord French, et il a obtenu leur délivrance. Une foule énorme a acclamé les prisonniers.

Le comité exécutif du Labour Party, à la suite de cette libération, a proclamé la cessation de la grève.

Dublin, 16 avril.

(Havas.) — La police et la troupe qui dissipaient la foule célébrant, jeudi, la remise en liberté des prisonniers de Dublin ont essuyé des coups de feu de la part des manifestants. La troupe a tiré à son tour. Il y a eu trois tués et des blessés.

La grève de Turin

Turin, 16 avril.

La grève ouvrière est complète. L'agitation embrasse environ 80.000 ouvriers. Les chemins aussi ont adhéré à la grève, de même que les employés du tram.

La conférence des Eglises

New-York, 16 avril.

Les dignitaires de l'Eglise (protestante) américaine, rentrés de leur voyage à travers les pays européens, confirment que le Vatican a refusé, pour l'Eglise catholique-romaine, l'invitation de participer au congrès international des Eglises chrétiennes. Le Pape a reçu la délégation avec la plus parfaite courtoisie, pour lui remettre le refus officiel du Vatican de participer au congrès. Par contre, toutes les autres communautés ecclésiastiques ont annoncé leur participation.

La santé de M. Wilson

Washington, 16 avril.

(Havas.) — On rapporte que le président Wilson, pour la première fois depuis sa maladie, a pris part hier au conseil des ministres. Il était de très bonne humeur. La réception que lui ont faite les membres du cabinet a été très cordiale. Le président a participé à la conversation avec verve et animation.

On croit savoir que M. Wilson recevra prochainement en audience les diplomates étrangers qui doivent lui présenter leurs lettres de créance.

Arrestations de syndiqués

Chicago, 16 avril.

(Havas.) — Dix délégués d'un syndicat mis hors la loi ont été arrêtés jeudi. On s'attend à l'arrestation de 24 autres délégués de la même organisation.

D'Athènes à Rome en six heures

Rome, 16 avril.

Trois aviateurs italiens ont exécuté un vol d'Athènes à Rome en six heures.

Vol dans un magasin de soieries

Milan, 16 avril.

Des voleurs ont cambriolé les magasins de soieries de la maison Gerli, dans la rue Cusani, en emportant pour 100.000 francs de marchandises. Il y avait dans le magasin pour 8 millions de marchandises.

Le conseil paroissial et la paroisse de Bertens ont la douleur de faire part de la mort de leur cher et vénéré Curé

Monsieur l'abbé Jean-Nicolas GAUTHIER

décédé le 13 avril 1920, à l'âge de 80 ans, muni des sacrements de l'Eglise.

Les funérailles auront lieu à Bertens, samedi, 17 avril, à 10 heures du matin.

R. I. P.
Madame veuve Hélen Müller et sa famille, profondément touchées des nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées dans leur douloureuse épreuve remercient sincèrement les sociétés et les nombreuses personnes amies de la part qu'elles ont prises au grand deuil qui vient de les frapper.

Peter, Cailler, Kohler
Chocolats Suisses, S. A., La Tour-de-Peilz

Remboursement d'obligations de Fr. 500.— 4 %

de l'emprunt de la Société générale suisse de chocolats de 2,000,000 fr., du 10 mai 1904

Les obligations suivantes ont été désignées par tirage au sort de ce jour pour être remboursées au pair de 500 fr., le 1^{er} juin 1920, aux caisses de :

- MM. Cuénod, de Gautard & C^o, Vevey.
- Union de Banques suisses, Lausanne, Genève, Vevey.
- Banque fédérale S. A., Lausanne, Genève, Vevey.
- Société de Banque suisse, Lausanne, Genève, Vevey.
- Morel, Chavannes & C^o, Lausanne.
- Brandenburg & C^o, Lausanne.
- Edmond Chavannes, Lausanne.
- Union Financière, Genève.
- Banque de l'Etat de Fribourg, Fribourg.

65 Obligations. N^{os}
22 80 162 171 225 248 501 647 773
804 844 875 989 1033 1040 1019 1055 1194
1234 1249 1266 1278 1343 1366 1438 1459 1471
1540 1659 1682 1851 1870 1897 1901 1902 1904
1905 1974 2054 2086 2173 2220 2242 2299 2450
2528 2605 2749 2804 2821 2842 2905 2950 3061
3232 3278 3468 3568 3587 3602 3638 3811 3814
3816 3902.

L'intérêt sur ces titres cessera de courir à partir du 1^{er} juin 1920.

La Tour-de-Peilz, le 1^{er} avril 1920.

Le Dépôt de remonte de cavalerie à Berne, vendra le 20 avril, à 10 heures du matin un certain nombre de chevaux de cavalerie réformés et un lot de chevaux non marqués inaptes au service de la cavalerie.

La vente aura lieu dans la cour de l'infirmerie du dépôt; les chevaux seront présentés de 9 à 10 heures du matin, à l'écurie.

Les personnes ayant domicile dans des contrées infectées par la fièvre aphteuse ne pourront pas prendre part à la vente. En outre, les amateurs sont rendus attentifs sur la nécessité de posséder un sauf-conduit préfectoral pour les chevaux achetés.

Payment au comptant. 3624
Dépôt de remonte de la cavalerie Berne

Avant le commencement de la saison 10 à 20 % de rabais du 17 avril au 1^{er} mai

Lüthi & Co, Berne
Spitalgasse, 43 - Schauplatzgasse, 34

Grande salle de l'Hôtel des XIII Cantons BELFAUX Représentations théâtrales

SOCIÉTÉ DE GYMNASIQUE Samedi 17 avril, à 8 heures du soir et dimanche 18 avril, à 3 h. et à 8 h. du soir

PROGRAMME : 1. LE POIGNARD, pièce dramatique en 1 acte, par Th. Boubli. 2. L'INTRUS, comédie en 1 acte, de Paul Croiset.

On demande
un bon chineur de chiffons pour entrer tout de suite; on fournit char et cheval. S'adresser à Martini-Kessler, Gron-la-Ville, 3660 Téléphone 21.

ON DEMANDE
Famille de 3 personnes tranquilles, demande appartement ensoleillé de 3 chambres et dépendances pour le 25 juillet. S'adresser sous chiffres P 3540 F à Publicitas S. A., Fribourg. 3650

UNE jeune fille
très intelligente, âgée de 16 ans, ayant déjà fait sept mois d'apprentissage de couture, désire entrer chez bonne tailleur de campagne où elle serait logée et nourrie. Entrée tout de suite ou à convenir. S'adresser sous chiffres P 3548 F à Publicitas S. A., Fribourg. 3647

ON DEMANDE une jeune fille
intelligente, pour aider dans le service d'un petit hôtel. Suisse française ou allemande. Vie de famille assurée. S'adresser à M. Gavigli, Hôtel de Ville, Gros (Vaud). 3628

Jeune fille
Famille catholique demande, pour la fin avril, brave de 15-17 ans, intelligente, ayant terminé les écoles, pour travaux faciles. Bonne occasion d'apprendre la langue allemande. Offres avec indication de salaire à J. M. Hotmann, Hôtel Victoria, Weggis. 3631

Superbe occasion
Lits complets, divers styles, armoire double, table, commode, secrétaire. Bois dur. 3657 S'adresser : 200, rue des Hagnons, Fribourg.

10,000 fr.
sont demandés pour importante création à Fribourg. Affaire unique. Ecrire sous P 3542 F, Casier postal, 21116, Fribourg. 3655

A vendre
2 bonnes juments, Franches-Montagnes, une de 6 ans et l'autre de 10 ans, garanties pour tout. S'adresser à Oere, Joseph, à Bossens (Sarine), Fribourg. 3626

ON DEMANDE A LOUER
pour 3, 6, 9 ans, sur la ligne du chemin de fer entre Morges et Palézieux, une villa non meublée de 12 à 15 pièces, avec jardin. 3637 Offres sous chiffres M 4618 X à Publicitas S. A., Genève.

A vendre
une belle vache, prête à son deuxième veau, ainsi que deux génisses de 10 et 18 mois. 3649 S'adresser à : Gustave Fellet, à Prarivally, près Morat.

A VENDRE
2 paires de boeufs, une de 3 ans, rouge et blanche, et l'autre de 2 1/2 ans, blanche et noire, bien appareillées. S'adresser à Clément, marchand de bétail, Fribourg. 3654-554

A VENDRE grande scierie
outillage complet et moderne, force électrique à 5 km. de Genève en bon état, voie de garage et raccordement avec la gare. Prix d'achat. 3625



La question du vêtement

Les beaux jours approchent et pour vous une question se pose : Quel vêtement vais-je acheter ? Cette question est plus difficile à résoudre qu'elle ne semble, car entre nous, que désirez-vous dans ces vêtements ? Si nous vous garantissons loyalement que vous trouverez ces trois conditions dans nos vêtements confectionnés, ne seriez-vous pas tenté de faire tout au moins un essai chez nous ? Certainement... Alors pourquoi remettre à plus tard ?

Ecoutez ! Nous avons actuellement le plus bel assortiment de vêtements qu'on ait vu à Fribourg. Depuis la forme simple jusqu'à la plus moderne, il y en a pour tous les goûts et pour toutes les bourses de Fr. : 95.— à Fr. 200.—.

Venez donc les examiner... là, sans façon, en ami... Nous comptons sur votre visite... Quand viendrez-vous ?

"Confection Excelsior"
55, rue de Lausanne - FRIBOURG
Mêmes maisons à : GENÈVE - LAUSANNE - BERNE

Vente d'immeubles
Occasion rare
PIANO à queue BECHSTEIN
long, 2 m., bois noir, à l'état neuf, Gamali sur facture. Facilité de paiement. 3629 S'adresser à Magasin Frutbuch, à Vevey.

DIMANCHE 18 AVRIL
Distribution de fruits du Midi à la pinte du Chasseur A VILLARSEL-LE-GIBLOUX Invitation cordiale. P 3527 F 3642 Le tenancier.

VENTE PUBLIQUE
Lundi 19 avril 1920, dès 2 heures de l'après-midi, il sera vendu aux enchères, dans le bâtiment de la grande vitesse des chemins de fer d'Alsace-Lorraine, à la gare de Bâle C. F. F., 2 wagons de chaussettes (environ 9000 douzaines) en laine, unilaine et coton, de provenance américaine, en bloc, éventuellement par caisse, contre paiement comptant en argent suisse. 3633 Par commission : JUNDT, Commissaire-priseur.

A VENDRE
Camionnette de 13/18 HP. 4 cylindres, charge utile 1200 kg., en très bon état et à bonnes conditions. S'adresser à la Fabrique du Consorcio, Doxa, Saxon. 3630

A vendre
deux belles jeunes vaches pie-rouge, portantes du second et troisième veau. S'adresser chez Léon Vonlanthen, à Praroman. 3645

Deux bons charrons
sont demandés chez Adrien Mayor, charron, atelier mécanique, à Cressier-sur-Morat.

A LOUER
pour le 25 avril, un logement comprenant deux chambres avec cuisine. S'adresser à l'acheteur de Posieux. 3659-555

Viande fraîche et fumée
1^{re} qualité
Boucherie Chevalline, L. Heas, 114, rue des Augustins. 3661

MARCHÉ
A l'occasion du marché, samedi 17 avril, près de la statue du Père Girard, grande vente de bas, depuis 1 fr. 95 à 2 fr. 95, ainsi que de chaussettes, camisoles, mercerie, etc., à des prix excessivement avantageux. Laine à tricoter à 1 fr. 25 les 2 écheveaux.

CASINO SIMPLON
Freitag, den 16. April 1920
Der liebe Augustin
Operette in 3 Akten, von Leo Fall
Vorverkauf bei Alex. Martin (à la Civette)
Im Stadttheater
Sonntag, den 18. April
Nachmittags 3 1/2 Uhr Nachmittags 3 1/2 Uhr
Ein Walzertraum
Operette in 3 Akten, von Strauss
Abends 8 Uhr 15 Abends 8 Uhr 15
Der polnische Jude
(ein Rastelbinder)
Preis wie gewöhnlich Vorverkauf: Von der Weid.

Die nächsten Vorstellungen finden im Casino Simplon statt.

DOMAINES
à vendre dans la Glâne : 26 poses tout au même mas, avec grange, écurie, bonne habitation. Prix : 60,000 francs. 27 poses au même mas, bâtiments à l'état neuf, grange avec monte-charge, 2 écuries; 6 chambres, cuisine; proximité de gare. Prix : 90,000 francs. 52 poses, grange à pout, écurie cimentée, près de gare, laiterie, école. Prix : 150,000 francs. 51 poses au même mas, avec 2 granges à pout, 4 écuries; 2 maisons d'habitation, etc. Prix : 135,000 francs. S'adresser à l'Agence Immobilière et Commerciale A. TROSSARD, rue des Epouses, 138, Fribourg. 3615 Téléphone 2.60

Représentant en fourrages
On demande pour le canton de Fribourg un bon représentant pour la vente de foin et paille par wagons complets. Faire offres avec conditions sous chiffres S 2827 X à Publicitas S. A., Genève. 3627

CUISINIÈRE
et femme de chambre demandées par famille suisse française, habitant Berne. Entrée le 1^{er} mai. Prises d'employeur, certificats et détails sous chiffres P 3541 F à Publicitas S. A., Fribourg. 3636

Chaussures Modernes S. A.
Rue de Romont, 26 FRIBOURG Téléphone 589
LES
Souliers Sabots
comme dernier modèle, sont en vente
Disponible en :
Vernis noir, chevreau rouge, daim blanc
Choix superbe en CHAUSSURES de
DERNIÈRE CRÉATION,

ON DEMANDE une jeune fille
pour faire la cuisine, et une jeune fille libérée des écoles pour garder un enfant. Entrée de suite. S'adresser à M. Meyer, Hôtel du Nappin, Breulens (Jura bernois). 3632

VENTE DES VINS
DE LA
récolte de Calamin et Rieux 1919
des propriétés de
l'Hôpital des Bourgeois
DE LA
Ville de Fribourg

DESIGNATION DES VASES :

Calamin	
Vase N° 1 693 litres	Vase N° 21 946 litres
» 2 600 »	» 22 750 »
» 3 604 »	» 23 290 »
» 4 1115 »	» 28 690 »
» 18 1168 »	

Rieux
Vases Nos 10, 15 et 16, soit 10,000 litres mis aux enchères par 1000 litres.
Les enchères auront lieu le **lundi 19 avril 1920**, à 1 h. 30 de l'après-midi, à la cave de l'Hôpital des Bourgeois, à Fribourg.
Les conditions de vente sont déposées chez le soussigné.
P 3208 F 3351
L'administrateur
des vignes et domaines de l'Hôpital :
H. BOCCARD,
23, Av. Gambach, FRIBOURG.

Die Darbietungen des ersten Vortrages in Fribourg wurden von Publikum u. Presse mit grossem Interesse und Beifall angenommen.

Kornhaus-Saal
FREIBURG
Sonntag, 18. April, abends 8 1/2 Uhr
Einmaliger Grosse Demonstration-Abend
über
Hypnotismus und Suggestion im täglichen Leben
Wie diese Wissenschaft in den verschiedensten Berufsweisen und Erholungen nutzbare Verwendung findet.
Vortrag und Beispiele
auf Grund neuester Forschungsergebnisse aus der **Nachbar Schule** von **HERBERT CRISP** aus New-York Magister in und Psychologie
Die Sichte gibt Aufklärung, Belehrung und geistliche Unterhaltung.
Die Demonstration geschieht an Damen und Herren aus dem Publikum, soweit dieselben sich zur Verfügung stellen. 1401
Billette sind im Vorverkauf, Musikhaus von der Weid erhältlich.
Sperrsitze Fr. 3, 1. Platz Fr. 2, 11. Platz Fr. 1.
Eröffnung der Abendkasse ab 7 Uhr.
Programme und Broschüren an der Abendkasse.

Cessation de commerce LIQUIDATION TOTALE
Entrées coloniales - Confitures - Liqueurs
Cartes à jouer
Cotons et Laines - Spécialités - etc.
RABAIS : 5, 10 & 20 %
Magasin Fcois GUIDI Rue des Chanoines près Saint-Nicolas FRIBOURG Téléphone 5.05

POUR LA COMMUNION
Chaussures en tous genres
BOTTES CUIR NOIR ET COULEUR RICHESSEUX TOILE ET CUIR
ARTICLES A PRIX RÉDUITS
LE PLUS GRAND CHOIX. -- LES PRIX LES PLUS MODÉRÉS.
DOSSENBACH FRIBOURG MORAT
AUX ARCADES